

LE BULLETIN

de la Communauté
de Communes

Dieulefit – Bourdeaux

NOVEMBRE

N°18

2018

DOSSIER

Habitat
& transition
énergétique



Édito

Jean-Marc Audergon, Président

À un moment où beaucoup se préoccupent, à juste raison, de gérer au mieux des dépenses souvent incompressibles liées à la vie courante. À un moment où individuellement la gestion de notre alimentation et de notre environnement deviennent des sujets de préoccupation majeurs en lien avec des enjeux de santé publique, et de partage des ressources. À un moment où les impacts du changement climatique deviennent mesurables, la tentation pourrait être grande de ne pas se sentir concernés, tant notre pays de Dieulefit-Bourdeaux s'avère protégé par un environnement encore préservé. Pourtant la conscience de cette fragilité est relayée par des actions citoyennes qui, dans leurs diversités, sont indispensables pour construire une conscience collective partagée.

Pour la Communauté de Communes, nous avons choisi d'ancrer nos actions dans un processus de développement durable, respectueux des hommes et de leur environnement. Cette démarche n'est donc pas hors-sol ou imposée, elle fait partie de notre carte d'identité et nous avons souhaité vous faire partager les actions engagées dans ce numéro du magazine afin que chacun d'entre vous puisse s'en saisir pour qu'ensemble nous soyons encore plus performants et écoresponsables.

Grâce à nos champs de compétence, nous avons lancé cette réflexion voici quelques années autour des problématiques agricoles et agri-environnementales avec des actions destinées à favoriser le maintien du tissu agricole, l'organisation et la valorisation de la ressource forestière. Elle se traduit

aujourd'hui par un soutien affiché à la transition énergétique à travers la filière bois-déchet et par les réflexions filières autour des circuits courts bois et alimentation. Nous avons ensuite accompagné des actions résolument dynamiques destinées à réduire nos déchets, actions relayées à travers des animations en direction des jeunes. Nous avons prolongé cet engagement par une réflexion sur l'habitat et les économies d'énergies que vous retrouvez dans les actions du PLH ou la plateforme TEPOS-TEPCV. Ces dispositifs mettent à disposition du plus grand nombre les outils qui permettent à tous ceux qui le désirent de s'engager dans la transition énergétique et écologique.

Pour aller plus loin, notre démarche se veut désormais globale et intégratrice. Nous faisons ainsi porter l'accent sur la mise en cohérence de nos actions afin de leur donner plus de poids et en veillant à ce que ces démarches environnementales soient aussi sociales et qu'elles contribuent au développement de notre économie locale.

Pour ce faire nous avons besoin de tous, car rien n'est définitivement acquis. Mais n'est-ce pas un beau défi que de s'inscrire dans une stratégie de développement où chacun, dans son quotidien peut minimiser son empreinte carbone, protéger l'environnement et tisser du lien social qui favorise le vivre ensemble ?

Avant de vous souhaiter une bonne lecture, laissez-nous vous souhaiter d'heureuses et agréables Fêtes de fin d'année et qu'elles vous permettent de mettre en pratique ces gestes simples qui nous rendent tous écoresponsables.

02	Édito
03	DATA
04	Habitat & transition énergétique
10	Agriculture et Forêts
11	Déchets
12	Tourisme, Culture
13	Brèves
14	Contactez l'équipe de la CCDB
15	Simplifiez vous le tri !

DATA

Population:

9361

habitants sur la CCDB

- 0-29 ans
- 30-59 ans
- 60-75 ans +



Ménages:

4196

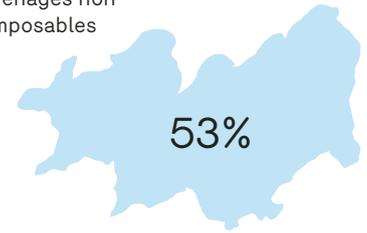
Taille moyenne des ménages:

2,17

personnes



ménages non imposables



42% des ménages du territoire ont deux voitures, ou plus

6273 logements



80%

de maisons



20%

d'appartements



4194

résidences principales



1466

résidences secondaires



613

logements vacants

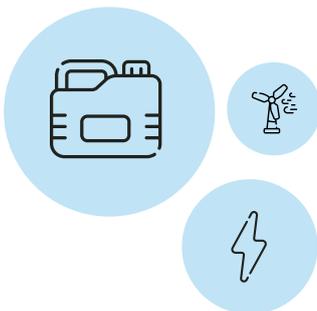


3975

logements peu performants énergétiquement (63%)

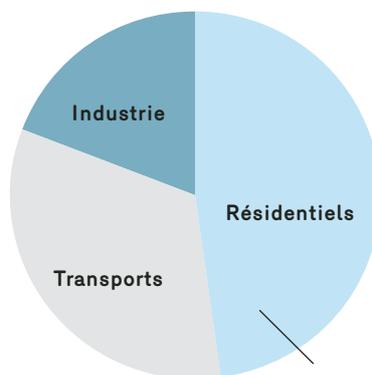
Ce qu'on consomme et ce qu'on produit.

Consommation d'énergie sur le territoire :



58% produits pétroliers
25% électricité
17% énergies renouvelables

Pour quels usages ?



- Résidentiels
- Transports
- Industrie, tertiaire, agriculture

189 460 MWh

Energie consommée / an sur le territoire

32 056 mWh

Energies produites / an sur le territoire soit **16% de la consommation totale.**

Faire des plans pour l'avenir : Le PLH dévoilé !



Patricia Stadler,
directrice de la Communauté de
communes, nous parle du PLH.

En juillet dernier, les élus de la Communauté de communes ont approuvé le Programme Local de l'Habitat (PLH). Ce programme a été élaboré depuis 2015 avec le bureau Latitude. Il a associé élus, partenaires et associations œuvrant pour le logement et le handicap et se décline jusqu'en 2023 grâce à 17 fiches-actions.

En résumé le PLH qu'est-ce que c'est ?

Patricia Stadler : Le PLH est la feuille de route de la politique de l'intercommunalité en matière de logement pour les 6 ans à venir, c'est le 1^{er} document de ce type élaboré pour le territoire. Ce programme c'est, à terme, plus de logements construits ou remis en location, des logements plus sains, moins énergivores et plus accessibles pour les personnes à modestes revenus. La Communauté de communes a décidé de consacrer, jusqu'en 2023, 60 000 € de son budget par an, à ce programme.

« Nous allons produire plus de logements aidés, tout en favorisant la mixité sociale. »

Quels sont les principaux objectifs de ce PLH ?

La question du logement est cruciale pour un territoire et recouvre de nombreuses réalités. Par exemple, nous manquons de petits logements pour améliorer le « parcours résidentiel » des populations et offrir un habitat propre à chaque âge de la vie : jeune, couple, famille, personne âgée. Un autre de nos objectifs est de prévoir le futur pour répondre à la demande du territoire et à l'arrivée de nouvelles populations ; pour cela 50 logements

neufs seront construits chaque année. Nous avons aussi à proposer une offre de logement plus diversifiée et à favoriser des formes d'habitats plus compactes. C'est important d'optimiser la consommation foncière en redonnant, par exemple, de l'attractivité aux logements en centre-bourgs très bien situés mais aujourd'hui délaissés.

L'ensemble des besoins est-il couvert par ce PLH ?

Le PLH prend en compte les besoins de tous les habitants. En ce qui concerne les personnes aux revenus modestes, nous allons produire plus de logements aidés tout en favorisant la mixité sociale. Cela passe par un dispositif du Département, (les aides à la pierre¹), qui permet à la Communauté de communes et aux communes d'investir et d'être ainsi soutenues par le Département. Nous allons aussi favoriser le développement de l'offre de logements adaptés aux personnes à mobilité réduite avec l'opération « cœur de village-cœur de quartier ».

Nous allons poursuivre la lutte contre l'habitat indigne avec la mise en place d'une avance de frais permettant de lancer des évaluations de travaux. En ce qui concerne les habitats communaux, (pour la plupart des logements sociaux), nous allons aider la réflexion des communes pour un plan de travaux adaptés, grâce à la possibilité du financement d'une étude par an.

Est-ce que le PLH inclut un volet économie d'énergie dans ses 17 fiches actions ?

Bien sûr ! C'est incontournable. Aujourd'hui, 63% des logements du territoire sont peu performants en matière énergétique. Nous souhaitons donc améliorer la performance énergétique du parc de logements en sensibilisant les propriétaires à effectuer des travaux d'amélioration et en les accompagnant dans cette démarche (NDLR : voir page 5). Nous participons aussi activement à la mise en place de la plateforme locale de rénovation énergétique dont nous parlons dans le magazine (NDLR : voir article page 8).

Qu'en est-il de la consommation foncière ?

L'Etat demande au travers des documents d'urbanisme (SCOT*, PLH*, PLU*...) de maîtriser le foncier et notamment les terres agricoles. À ce titre, le PLH interviendra par exemple pour favoriser la mobilisation de parcelles ou de logements dans les centre-bourgs et pour sensibiliser les constructeurs sur de nouvelles formes urbaines moins consommatrices d'espace. La CCDB accompagne aussi financièrement les communes qui font appel au CAUE* à hauteur de 50% du coût de la mission.

1. Aides à la pierre: dispositif d'aide financière du Département de la Drôme.

* Se reporter au lexique page 8.

L'amélioration de l'habitat : 3 ans déjà !

Le programme pour l'amélioration de l'habitat propose des aides pour rénover les logements de propriétaires qu'ils soient bailleurs ou occupants. Depuis le début de la mission confiée à SOLiHA par la Communauté de communes en 2015, 62 logements de plus de 15 ans ont bénéficié de subventions pour leurs réhabilitations.

Un bilan positif

L'ensemble des travaux réalisés dans ces 62 logements a représenté une dépense de plus de 1 844 000 € pour un montant de subventions de 664 000 €. À noter que ces opérations de réhabilitation ont de vraies répercussions sur les entreprises artisanales du territoire en leur fournissant des chantiers.

Une aide précieuse

Les propriétaires (bailleurs, occupants) peuvent solliciter des aides pour rénover leur(s) logement(s) en vue de travaux concernant notamment l'amélioration énergétique, l'adaptation au handicap ou à la perte d'autonomie. Pour les accompagner dans le montage de leur dossier, des permanences de la SOLiHA sont organisées à la CCDB et à la mairie de Bourdeaux. (voir encadrés)

Comment bénéficier de ce programme ?

En premier lieu, il faut se mettre en contact avec SOLiHA qui intervient gratuitement pour conseiller sur les travaux et aménagements à réaliser. Elle informe également sur toutes les aides financières potentielles.

Attention, dès le premier rendez-vous, il faut se munir de l'avis d'imposition ou de non-imposition. Ce document est indispensable avant tout conseil.



Permanence SOLiHA à la Mairie de Bourdeaux

Le 3^e mercredi du trimestre :
20 mars, 19 juin,
18 septembre
et 18 décembre 2019
Horaire : 14h-15h

Permanence SOLiHA à la Communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux

Le 3^e mercredi du mois
(sauf le dernier mercredi du trimestre)
Horaire : 14h-15h

Renseignements :

N° Vert 0 800 300 915
(du lundi au jeudi : 9h-12h et 14h-17h
et le vendredi : 9h-12h et 14h-16h)



Isolation extérieure, réfection complète de la toiture, VMC double flux, et volets roulants solaire. Benjamin et Marjolaine sont sereins pour l'hiver.

Benjamin et Marjolaine ont bénéficié du programme de rénovation énergétique et ont été accompagnés par SOLiHA. Ils nous parlent de leur rénovation.

Qu'est-ce qui vous a poussé à aller vers une rénovation énergétique ?

Benjamin : Notre maison, ancienne résidence secondaire d'été était très mal isolée. Nous avons des frais de chauffage énormes, la maison était très inconfortable et pleine de courants d'air.

Est-ce qu'il a été facile d'obtenir les aides ?

Je travaille en mairie donc l'info a été pour moi facile à recevoir. Pour d'autres personnes c'est peut-être un peu plus difficile de connaître ce dispositif. Nous sommes très satisfaits des conseils de SOLiHA ; à la base nous n'avions pas prévu autant de travaux mais grâce à l'expertise et aux conseils, nous avons fait le choix de la performance énergétique maximum en engageant un peu plus de travaux que prévus mais qui à terme nous permettent une économie plus grande.



Et pour le choix des entreprises ?

Nous n'avons eu aucune difficulté à trouver un artisan compétent sur le territoire. Nous avons choisi la même entreprise pour tous les travaux et un électricien pour l'installation de la VMC double flux.

« Nous avons bénéficié de 9 400 € de subvention et d'un crédit à taux zéro sur 15 ans. »

Est-ce que vous voyez déjà un bénéfice des travaux réalisés ? Quelles sont les économies d'énergie réalisées ?

Sur cet été, déjà, ce fut incomparable grâce à la VMC double flux et l'isolation de toiture. C'était même surpre-

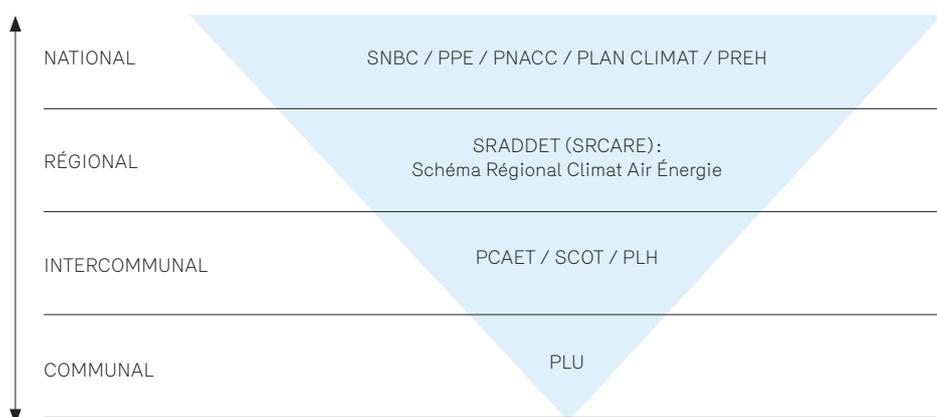
nant comme la maison était rafraîchie. Pour le moment on n'a pas passé d'hiver mais on pense que ça va être très performant. On va pouvoir se chauffer au poêle à bois uniquement. C'est une grosse économie pour nous puisque nous avons 2 000 € de facture de fuel par an pour une surface de 90 m².

Et pour le financement ?

Nous avons un investissement total de 44 000 €. Nous avons bénéficié de 9 400 € de subvention et d'un crédit à taux zéro sur 15 ans. Nous avons réalisé une isolation extérieure, la réfection complète de la toiture, la VMC double flux, et l'installation de volets roulants solaires. On a calculé que c'est une économie de plus de 700 € de fuel par an. Et nous allons recevoir un crédit d'impôt l'année prochaine !

Transition énergétique, une mobilisation à tous les échelons !

Aujourd'hui, les problématiques climat-air-énergie deviennent prépondérantes et concernent l'ensemble des actions menées par les collectivités. De nouvelles obligations comme la loi pour la Transition Énergétique et la Croissance Verte en 2015 renforcent les engagements pour agir face au changement climatique. De nouveaux documents réglementaires précisent les stratégies et les grands objectifs à différents échelons.



Que fait la Communauté de communes ?

PCAET

Bien que la CCDB ne soit pas soumise à l'obligation d'élaborer un PCAET (obligatoire pour les communautés d'agglomération et les communautés de communes de plus de 20 000 habitants), elle a engagé une réflexion pour étudier l'intérêt et les opportunités d'une telle démarche. Le PCAET structure et rend visible l'action de la collectivité et des acteurs associés et définit la stratégie du territoire en élaborant un programme d'actions pour atteindre les objectifs fixés.

Un stage pour mieux connaître les enjeux du territoire

Une mission de stage a été réalisée ces derniers mois pour accompagner la collectivité dans sa réflexion autour

de ces enjeux. Ce travail a permis de repérer de nouvelles actions qui pourraient être portées par la collectivité, mais également d'autres actions portées par les acteurs du territoire.

Démarche Cit'ergie

Le dispositif Cit'ergie est une méthode déposée au niveau européen et portée en France par l'ADEME. Il accompagne financièrement les collectivités qui s'engagent dans la démarche pour faire reconnaître la qualité de leur politique énergie-climat. Un pré-diagnostic a été réalisé en juin avec un conseiller Cit'ergie. L'ADEME a donné un avis favorable à la poursuite de la démarche pour notre territoire.

POUR ALLER PLUS LOIN :
www.citergie.ademe.fr

SCOT

Le SCOT est un outil de planification, à l'échelle d'un large bassin de vie dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durables. La CCDB est une des 8 EPCI qui compose le SCOT de Rhône-Provence-Baronnies, géré par un syndicat mixte qui devrait se mettre en place prochainement.

TEPOS-CV : vers des territoires autonomes et 100 % énergie renouvelable

Porté par Montélimar Agglo, la labellisation TEPOS-CV concerne l'ensemble du territoire du SCOT. Le TEPOS-CV a notamment permis la création d'une Plateforme Territoriale de Renovation Énergétique, qui sera déployée progressivement sur l'ensemble des territoires. Il s'agit d'une démarche territoriale et politique, impliquant l'ensemble des acteurs. Les territoires engagés dans une labellisation TEPOS-CV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte) s'engagent, à l'horizon 2050, à réduire leur consommation d'énergie, et à produire 100 % de leur consommation (ou davantage), avec des énergies renouvelables en ce qui concerne la production d'électricité, de chaleur et la mobilité.

Qu'est-ce qu'une Plateforme Territoriale de Renovation Énergétique (PTRE) ?

C'est un dispositif global qui vise à conseiller tous les ménages et copropriétés qui ont envie de rénover leurs



logements et à les rendre énergétiquement plus performants. Ce dispositif, prévu à l'horizon 2020, proposera un accompagnement global en :

1. Apportant des informations techniques, juridiques ou financières,
2. Mobilisant l'ensemble des acteurs locaux du bâtiment: artisans, associations, agences immobilières, banques...
3. Développant les activités et les compétences des entreprises locales,
4. Diminuant les factures énergétiques des ménages...

Pour commencer la transition énergétique... Les permanences du POINT INFO ENERGIE

NOUVEAU depuis le 14 septembre!

Le CEDER (centre pour l'environnement et le développement des énergies renouvelables), est une association créée en 1981 et reconnue Espace Info -> Énergie en 2001 par l'ADEME (agence de la maîtrise de l'énergie) et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Depuis plus de 35 ans, l'association agit concrètement pour la promotion des énergies renouvelables et la transition énergétique. Lors

de la permanence, vous pouvez bénéficier de conseils gratuits, objectifs et indépendants pour vos projets:

- Rénovation ou de construction
- Isolation et d'amélioration du confort
- Choix ou évolution de votre mode de chauffage
- Acquisition d'équipements utilisant les énergies renouvelables
- Information sur les aides financières existantes

Info -> Énergie

Permanence à la Communauté de communes 8 rue Garde de dieu à Dieulefit. Tous les 2^e vendredis du mois
Horaire: 9h à 12h sur rendez-vous de préférence.

Renseignements et rendez-vous :

CEDER - 04 75 26 22 53
ceder@ceder-provence.org

Transition énergétique tous responsable

www.energie-info.fr ; www.ademe.fr
www.ecovoiturage0726.covoitourage.eu
www.ceder-provence.org
www.faire.fr
www.institut-negawatt.com

PETIT LEXIQUE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT

ANAH

Agence nationale d'amélioration de l'habitat

CAUE

Conseil architecture urbanisme et environnement

CCDB

Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux

EPCI

Établissement public de coopération intercommunal

PIG

Programme d'intérêt général

PLAI

Prêt locatif aidé d'intégration

PLH

Programme local de l'habitat

PLU

Plan local de l'urbanisme

PLUS

Prêt locatif à usage social

POS

Plan d'occupation des sols

RNU

Règlement national de l'urbanisme

SCOT

Schéma de cohérence territorial

SOLIHA

Solidaires pour l'habitat

TEPOS

Territoire à énergie positive

TEPOS / TEPCV

Territoire à énergie positive et croissance verte

Des bâtiments en pleine transition

Propriétaire de 14 bâtiments, la Communauté de communes essaie de ne pas oublier la dimension énergétique et le développement durable des constructions ou des travaux de réhabilitation. Depuis cette année, en partenariat avec le SDED (syndicat d'électricité de la Drôme) elle bénéficie du financement des CEE (certificats d'économie d'énergie).

Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit

Les travaux d'aménagements extérieurs et de rénovation énergétique se sont terminés au printemps 2018. L'étanchéité thermique de la toiture et des menuiseries extérieures a été totalement reprise. Les éclairages ont été remplacés par des LED. Le montant des travaux de rénovation énergétique s'élève à 207 000 € dont 80% de subvention et un prêt à taux zéro pour rénovation énergétique. Ces travaux ont permis de bénéficier de 17 125 € de CEE.

Espace jeunes à Dieulefit

Les travaux d'aménagement de l'espace jeunes dans l'ancien collège à Dieulefit viennent de se terminer. En plus de l'aménagement des anciennes classes pour les transformer en espace d'accueil et d'activités pour les jeunes, la question énergétique a été traitée avec le remplacement des vitrages et l'isolation intérieure des murs. Le montant des travaux de rénovation énergétique s'élève à 24 700 € dont 80% de subvention. Ces travaux ont permis de bénéficier de 4 500 € de CEE.

Immobilier d'entreprises « Le Quai » à Pont-de-Barret

Depuis 1996, La Communauté de communes est propriétaire des anciens moulins. Ils sont aménagés en immobilier d'entreprises sur 1 000 m². C'est l'unique espace intercommunal ayant cette vocation. À ce jour 22 personnes (artistes,

artisans et créateurs en majorité) y exercent leur activité ce qui représente un apport de forces vives et une notoriété pour notre territoire.

Les travaux prévus

Suite à une étude thermique de l'ensemble du bâtiment une isolation intérieure des murs en complément à l'isolation de la toiture sera réalisée ainsi que le changement des menuiseries et l'installation d'un chauffage central au bois déchiqueté. Ces travaux permettront de passer d'une étiquette énergie G à une étiquette C. Le montant des travaux (compris 5% imprévus) et honoraires divers est de 620 000 € HT dont 54% de subventions et un prêt à taux zéro pour rénovation énergétique. Ces travaux devraient permettre de bénéficier de 17 000 € de CEE.

Petit rappel

5 bâtiments de la CCDB disposent de chaudière à bois déchiqueté: la crèche et l'accueil de loisirs de la ferme Saint-Pol à La Bégude de Mazenc, la crèche de Dieulefit et la Maison de la Céramique raccordées au réseau de chaleur de la Baume (avec l'école maternelle et la maison de retraite Leïs Eschirou). La production d'eau chaude de la ferme Saint-Pol est assurée par des panneaux solaires. En production d'énergie solaire, des panneaux photovoltaïques sont installés à la crèche de Bourdeaux et l'intercommunalité est adhérente à la centrale villageoise de « La Lance ».

Demain c'est maintenant !



La forêt constitue le seul puits de carbone sur lequel l'humain peut avoir un impact déterminant et pourtant, des massifs forestiers entiers sont laissés à l'abandon. Des initiatives voient le jour pour les entretenir et Sylv'ACCTES est un partenaire privilégié de la Communauté de communes pour la gestion durable des espaces forestiers.

L'État des forêts

La forêt française (4^e superficie d'Europe et 1^{ère} en volume de bois) couvre plus d'un tiers du territoire national, et plus de 66% de la surface de notre territoire. Elle est en expansion depuis plus de 50 ans du fait de la déprise agricole et souffre d'un déficit de gestion. Pourtant, la construction bois est un réel moyen de lutter contre le changement climatique. En effet, le bois présente de nombreux atouts : isolant à fort pouvoir d'absorption acoustique et de régulation hygroscopique, il ne diffuse aucune substance nocive. C'est un matériau léger qui permet une préfabrication en atelier et une construction sèche, rapide et propre.

Sylv'ACCTES entre en scène

La signature pour l'adhésion à l'association « Sylv'ACCTES des forêts pour demain » aura lieu fin 2018. Au regard de l'impact de leur activité sur le climat, Sylv'ACCTES a été créée pour permettre à des entreprises et des collectivités de financer des actions favorables au stockage du carbone dans des massifs forestiers.

Cette approche est sans équivalent en Europe. Aujourd'hui, l'État français a reconnu Sylv'ACCTES comme organisme d'intérêt général confirmant ainsi la pertinence du travail mené et le rôle central que l'association peut jouer pour les forêts françaises.

« Vert durable »

La gestion durable des espaces forestiers dans un objectif de production de bois et de préservation de l'environnement a été reconnue, par le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), comme l'une des réponses efficaces pour lutter contre le réchauffement climatique. En deux ans de travail, Sylv'ACCTES est déjà active sur 8 massifs rhônalpins : le Mont-Blanc, les Bauges, le Pilat ou encore le Bassin de Montélimar. Avec la réussite de sa première levée de fonds auprès de partenaires institutionnels et privés, Sylv'ACCTES a déjà pu relancer une gestion durable sur plus de 1000 hectares de forêts. Son objectif ? Stocker 300 000 tonnes de CO² (soit l'équivalent des émissions annuelles d'une ville de 70 000 habitants).

Valoriser les bois selon le principe de l'économie circulaire

La CCDB souhaite utiliser davantage cette ressource sur son territoire. Dans ce but elle réalise actuellement un état des lieux de l'ensemble de la filière bois-forêt. Elle mène donc un travail aux côtés de FIBOIS afin de mieux connaître tous les professionnels du bois et identifier ainsi les besoins nécessaires à l'exploitation, voire la transformation et l'utilisation locale du bois. Cette enquête permettra de définir les besoins des entreprises en termes de volumes, d'essences de bois, d'investissements matériels à réaliser, de traitement et de recyclage des déchets bois, des demandes de labellisation...

Réduire et recycler nos déchets ? Un geste indispensable !



Si l'enjeu de réduire les déchets est devenu majeur à l'échelle mondiale, le recyclage n'en est pas moins important ; il permet d'économiser de la matière, de l'énergie et de l'eau. Deux étapes sont à venir : le 1^{er} janvier 2019, le geste de tri se simplifie et, pour 2020, une réflexion est menée pour mettre en place la redevance incitative.

Les enjeux du recyclage

Le réchauffement climatique est causé par l'émission de gaz à effet de serre, en particulier le gaz carbonique (CO₂) provoqué par les activités humaines : transports routiers et aériens, chauffage des bâtiments, production d'eau chaude, usines et fabrication des produits et objets que nous consommons. Le recyclage évite en partie le gaspillage d'énergie, préserve les ressources naturelles, limite les pollutions dues à leur extraction, à leur transport et à la fabrication des produits. Il permet ainsi de ralentir le réchauffement de la planète.

Pour l'image voir le lien :
<https://e-tonnes.citeo.com>

Payer au prorata de sa propre production d'ordures ménagères en 2020 ? Une solution plus juste et plus motivante

Le principe de la tarification incitative a pour vocation de rendre la facture des ordures ménagères plus équitable et chacun d'entre nous plus responsable des déchets qu'il produit, sachant que nous pouvons réduire notre sac

poubelle de 2/3 en triant et en compostant. Ce principe de tarification incite à réduire ses déchets en adoptant des réflexes simples et en utilisant les services de recyclage, de tri sélectif et de déchèterie. Il permet aussi d'éveiller la conscience de chacun en ce qui concerne sa propre production de déchets et de le rendre plus vigilant quant à sa réduction. C'est dans cet objectif qu'une étude est menée sur le territoire par la Communauté de communes et sera présentée au conseil communautaire fin 2018, pour une possible application au 1^{er} janvier 2020

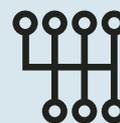
Le mode d'emploi de la tarification incitative

Concrètement, des « compteurs » seront installés sur les tambours des conteneurs d'ordures ménagères. Chaque usager sera muni d'un badge qui comptabilisera le nombre d'ouvertures du conteneur. Comme pour la facture d'eau, la redevance aura une part fixe (abonnement) et une part variable (consommation) liée au nombre d'ouvertures du tambour « ordures ménagères ».

BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX

584

TONNES DE VERRE PERMET D'ÉCONOMISER



243 598 kg eq CO₂
soit un parcours en voiture
de 1 739 736 Kms



2 434 112 MJ
une consommation énergétique
équivalente
à 374 496 jours d'une TV LCD

L'amélioration et le développement de l'accueil touristique, « Sadi » quoi ?



Dans le cadre de la nouvelle stratégie touristique, la Communauté de communes met en place ses premières actions. Dans le dernier bulletin, nous vous présentions la concertation menée avec les professionnels du tourisme du territoire autour de l'élaboration d'un schéma d'accueil et de diffusion (SADI). Aujourd'hui rédigé et validé par les élus, il entre en action.

Un secteur en pleine mutation

Les changements profonds de comportements et les évolutions des consommateurs dans le secteur touristique nécessitent de s'interroger sur la pertinence des modalités actuelles d'organisation, d'accueil et d'information touristique proposées sur le territoire.

Attirer et retenir

Un des axes du plan d'actions de la stratégie touristique (cf bulletin N°16) préconisait de proposer des services indispensables pour attirer et retenir les clientèles sur le territoire, notamment en matière de diffusion de l'information touristique.

Une adaptation nécessaire

La CCDB a donc confié à un professionnel une expertise portant sur le décryptage objectif de la situation locale et assortie de propositions d'améliorations avec le soutien financier du programme LEADER - GAL des Portes de Provence.

L'expertise a eu pour mission de réaliser un état des lieux et un diagnostic de l'existant (clientèles, flux, relation client,

outils d'accueil, etc.) et un rapport précis de la fréquentation des offices de tourisme. Elle a également analysé les types de demandes des visiteurs tant dans les bureaux d'accueil que via les services de communications (mail, internet, téléphone). Les périodes et horaires des bureaux d'accueil ainsi que le flux des clientèles ont été observés. Enfin, une étude de l'ensemble des accueils hors office de tourisme (lieux de passage, prestataires de tourisme, informations récoltées en autonomie) a été réalisée.

SADI des choses...

Au terme de cette étude ciblée, l'expertise a établi des propositions d'améliorations et des solutions pour adapter l'accueil touristique au vu des nouvelles pratiques et habitudes des clientèles. Après toutes ces étapes et prenant en compte tous ces éléments, le SADI a été rédigé.

Les principales actions du SADI



Réorganiser l'accueil territorial



Être plus visible sur le terrain



Accentuer sa révolution numérique



Mieux articuler sa stratégie de diffusion



Faire circuler l'info plus rapidement



Développer l'accueil multi-acteurs



Améliorer les conditions de travail



Faire de l'OT un partenaire reconnu

SPORTS DE NATURE



Deux nouvelles offres ont été créées en 2018 et sont disponibles dans les offices de tourisme : Un sentier de randonnée pédestre au départ de la Roche-St-Secret-Béconne :

Tours et détours du Lez

(9,5 km – 300 m de dénivelé)

Un circuit jeu pour les familles :

La Randoquizz au départ de Bourdeaux pour découvrir en famille et de manière ludique l'histoire locale, notamment son patrimoine protestant.

CONFÉRENCE D'AUTOMNE

Le Département de la Drôme a choisi comme thématique pour la semaine bleue qui s'est tenue du 8 au 14 octobre dernier : « Pour une société respectueuse de la planète, agissons ensemble ». Des conférences ont eu lieu en novembre et décembre : mercredi 21.11 à 18h à la Halle à Dieulefit . « Être acteur de sa consommation » et mercredi 5.12 à 18h à la Salle des fêtes à Bourdeaux « Atelier-quizz énergie : des petits gestes au quotidien pour de vraies économies ».

POUR LES PARENTS D'ENFANTS DE 0 À 3 ANS !

Ouverture d'un deuxième temps d'accueil du lieu Enfants-Parents. « À Petits pas », les vendredis matins (hors vacances scolaires) de 9h à 12h au multi-accueil Souffle d'Éveil à la Béguide-de-Mazenc.

Les accueils à la crèche les Dieul'filous les mardis de 9h à 12h continuent : ouverts à tous, sans rendez-vous, ni réservation, gratuit et anonyme !



CONTACT ET INFOS :
Éva Chelepine
04 75 46 95 07

CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES



La Communauté de communes a engagé des discussions auprès des communes pour connaître les besoins en matière d'approvisionnement local de la restauration collective. Une enquête auprès des producteurs est en cours de réalisation afin d'étudier l'offre localement disponible.

ALTERNATIBA EST PASSÉ À LA CCDB

Du 9 juin au 6 octobre, le Tour Alternatiba a parcouru 5 800 km à vélo (tandems 3 et 4 places) et traversé 200 territoires afin de promouvoir les alternatives au dérèglement climatique. Lors des deux jours sur notre territoire ils ont remis un message porteur d'espoir aux élus de la communauté de communes le jeudi 6 septembre. alternatiba.eu



VÉLOROUTE VOIE VERTE DU JABRON

Des véloroutes voient le jour aux quatre coins de la France. La Vallée du Jabron aura bientôt la sienne. En effet, entre Montélimar et Dieulefit, le long du cours d'eau du Jabron, axe structurant du territoire, la Véloroute voie verte du Jabron permettra de relier les deux villes d'ici quelques années ainsi que la Via Rhôna. Les 38 km traverseront 8 communes (dont 20 km et 5 communes sur le territoire de la Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux et alterneront portions de véloroute (voies partagées avec d'autres usagers) et voies vertes (voies dédiées aux mobilités douces). Avant la réalisation de l'itinéraire, plusieurs études seront nécessaires et le projet sera soumis à l'enquête publique.

**Vous souhaitez joindre l'équipe
de la Communauté de communes ?**

Par mail: ccpd.nom@orange.fr (en minuscule,
sans ponctuation) sauf indication contraire.

Direction générale des services

Patricia Stadler
04 75 46 46 06 | 06 73 15 16 27

Comptabilité

Anne-Marie Terrot
04 75 46 90 90

Secrétariat

Delphine Aubert
04 75 46 82 33

**Agriculture,
gestion de l'espace**

Christelle Harmegnies
04 75 46 43 48 | 06 73 17 35 77

Tourisme, culture, patrimoine

Myriam Nimer-Berthès
04 75 46 46 05 | 06 73 16 94 45

Développement économique

Anouck Valois
04 75 90 64 14 | 06 70 47 88 70

valois.ccdb@orange.fr

Gestion des déchets

Sébastien Liogier
04 75 46 43 49 | 06 73 17 18 23

Agent de brigade verte

Johan Miran
04 75 46 43 49

**Coordinatrice Enfance,
Jeunesse, Responsable lieu
d'accueil enfants, parents**

Eva Chelepine
04 75 46 95 07 | 06 73 17 00 08

**Directrice Accueil de loisirs
« Ferme Saint Pol »**

Noémie Clo
04 75 46 95 06 | 06 73 17 95 77
ccpd.lafermestpol@orange.fr

**Directrice Accueil de loisirs
de Bourdeaux**

Rabia Belhocine
04 75 53 01 74 | 06 31 48 43 24
ccpd.accueildeloisirsbourdeaux@orange.fr

Animateur jeunesse

Élodie Curbelié
04 75 46 95 08 | 06 31 48 43 24

curbelie.ccdb@orange.fr

Gaël Menthon

04 75 46 95 08 | 06 45 75 03 08
menthon.ccdb@orange.fr

**Responsable du Relais
d'assistantes maternelles**

Hélène Peridon
06 30 41 99 93

Vie sociale, gestion des déchets, tourisme, culture, découverte,
économie, gestion de l'espace, marchés publics...

Retrouvez toutes les informations
sur notre site internet:
www.paysdedieulefit.info

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

**CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT**

À RECYCLER

**EMBALLAGES
EN VERRE**



À RECYCLER

**EMBALLAGES
EN PLASTIQUE,
MÉTAL
ET CARTON**



EMBALLAGES
ET BRIQUES EN CARTON



BOUTEILLES ET FLACONS
EN PLASTIQUE

+

NOUVEAU



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES
EN MÉTAL



À JETER



VAISSELLE EN VERRE OU EN PORCELAINE



OBJETS

À RECYCLER

**TOUS
LES PAPIERS**



JOURNAUX
ET MAGAZINES



ANNUAIRES
ET CATALOGUES



COURRIERS, LETTRES ET
AUTRES PAPIERS



Votre collectivité s'engage avec CITEO pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?

<http://www.paysdedieulefit.info/>

#SUIVEZMOI
SUR CONSIGNESDETRI.FR



CITEO